



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE**

Nombre de conseillers

en exercice : 30

Présents : 19

Pouvoirs : 5

Votants : 24

Pour : 24

Contre : 0

Abstentions : 0

Le trois octobre deux mille vingt-quatre, à 20 heures 00,

Le Conseil Communautaire dûment convoqué s'est réuni sous la présidence de BERNAT Georges (CCVAI), en session ordinaire.

Date de convocation : 26 septembre 2024

PRESENTS :

BERNAT Georges (CCVAI) BOUTTET Ludovic (CCVAI) CHAVANNE Pascale (CCVAI) CLEMENT Françoise (CCVAI) DAVAL Marius (CCVAI) GOFFOZ Alain (CCVAI) GUILLOT Lucien (CCVAI) MANGAVEL Philippe (CCVAI) MATHELIN Sandra (CCVAI) MAYERE Dominique (CCVAI) MIGNERY Dominique (CCVAI) MURON Marie-Christine (CCVAI) PALLANCHE Brigitte (CCVAI) PETITBOUT Paul (CCVAI) ROZANSKI Sigismond (CCVAI) RAYMOND Jean-Claude (CCVAI) SAPEY Emmanuel (CCVAI) BOULET Janine (CCVAI) LELEU Pascal (CCVAI)

ABSENTS :

FAVREAU Gilles (CCVAI)

ABSENTS EXCUSES :

BRAY Christian (CCVAI) DEGOUTTE Vincent (CCVAI) PERROTON Sébastien (CCVAI) SIMON Frédéric (CCVAI) CLERMONT Joël (CCVAI)

POUVOIRS :

BRUSQ Frédéric (CCVAI) représenté par BOUTTET Ludovic (CCVAI) FLEURY Maxime (CCVAI) représenté par BOULET Janine (CCVAI) GERY Françoise (CCVAI) représentée par GUILLOT Lucien (CCVAI) PRADIER Bruno (CCVAI) représenté par MATHELIN Sandra (CCVAI) REBOUX Alain (CCVAI) représenté par LELEU Pascal (CCVAI)

SECRETAIRE DE SEANCE :

RAYMOND Jean-Claude (CCVAI)

OBJET : Contrat de reprise des aluminiums souples issus des emballages en option Filières

Date de transmission de l'acte: 08/10/2024

Date de reception de l'AR: 08/10/2024

042-244200614-DE2024_0310_05-DE

A G E D I

La Communauté de Communes est en contrat avec l'éco organisme CITEO pour la prise en charge de la filière des emballages ménagers et des papiers et en contrat de reprise option Filières pour les matériaux issus des emballages (aluminium, acier, cartonnages, plastiques).

Lors de la mise en place de la filière de tri et recyclage des petits aluminiums souples (opercules de bouteilles...) en 2020 avec l'extension des consignes de tri à tous les emballages, il n'existait pas de repeneur en option Filières pour les petits alus.

La CCVAI ayant des difficultés à trouver un repeneur, avait contractualisé avec Sécaf Chamfray pour faire évacuer ses petits alus du centre de tri.

Cependant, aujourd'hui les conditions ont changé :

- Un repeneur pour les petits alus en option Filières existe : PreZero Pyral GmBh
- CITEO impose aux collectivités d'avoir un repeneur pour les alus souples dans la même option que pour l'aluminium classique (rigide), c'est-à-dire Filières
- CITEO estime que la traçabilité finale de recyclage des petits alus n'est pas clairement établie avec le repeneur actuel et menace de supprimer des soutiens financiers

En raison des critères évoqués ci-dessus, il est proposé de rompre la filière avec Sécaf Chamfray et de signer un contrat de reprise en option Filières avec la société PreZero Pyral GmBh basée en Allemagne à Freiberg.

Ce contrat permettra de garantir la traçabilité de la filière selon des critères de CITEO ainsi que les soutiens financiers afférents.

Le contrat prendra effet à la date de signature jusqu'au 31/12/2029.

Suite à cet exposé et après en avoir délibéré, le conseil communautaire, à l'unanimité des membres présents et/ou représentés :

ARTICLE 1 : APPROUVE le projet de reprise des aluminiums souples avec la société société PreZero Pyral GmBh, annexé à la présente.

ARTICLE 2 : AUTORISE le Président à signer tous documents utiles s'y afférents.

COPIE CERTIFIEE CONFORME
A Saint-Germain Laval, le 03/10/2024

Le Président,
BERNAT Georges (CCVAI)

Le secrétaire de séance,
RAYMOND Jean-Claude (CCVAI)

Certifié exécutoire par le Président compte tenu

de la réception en Sous-Préfecture le : 08/10/24

et de la publication le : 08/10/24

Le Président,



Date de transmission de l'acte: 08/10/2024
Date de reception de l'AR: 08/10/2024
042-244200614-DE2024_0310_05-DE
A G E D I